

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE****DU MARDI 10 SEPTEMBRE 2019**

**Présents :** Mmes BOURDELLÈS, DUREUIL-BOULLIER, LOPEZ, MILLAN, - MM LAIGNEL, BRIBET, DELAFOSSE, DUCLOS, LANDREIN, LE GRAND, POINTE

**Pouvoirs :** M GUIVARC'H donne pouvoir à M LAIGNEL  
M BÉNARD donne pouvoir à M BRIBET

**Absent excusé :** Mme VALLERIE, M LE TIRANT

**Secrétaire de séance :** Mme Chantal LOPEZ

La séance s'ouvre à 20h30

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du mardi 9 juillet 2019 à l'unanimité.

**DELIBERATIONS****1. Choix de l'entreprise pour la fourniture et la pose du City Park**

Monsieur LANDREIN nous présente le rapport d'analyse de la consultation.

La commission d'appel d'offres propose au Conseil Municipal de retenir l'entreprise Tennis d'Aquitaine.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, opte pour le choix de la commission d'appel d'offres. En conséquence, la société Tennis d'Aquitaine est retenue, en base, pour la fourniture et la pose du City Park pour un montant de 33840 € TTC et, en variante, pour le traitement en peinture du terrain pour 1820 € TTC.

Vote à l'unanimité

**2. Choix de l'entreprise pour la préparation de la surface du City Park**

M LANDREIN expose qu'aucune réponse n'est parvenue pour ce lot, il est donc déclaré infructueux.

3 entreprises ayant retirées le dossier ont été consultées : Jones TP, Colas et Tennis d'Aquitaine.

Après examen des offres, la commission propose de retenir Tennis d'Aquitaine dont les critères répondent à l'offre présentée pour un montant de 20520 € TTC.

D'autre part, la société propose de ramener son offre à 15960 € TTC en effectuant une moins-value pour les frais de déplacement et la conservation du grillage. D'autre part, elle propose de nouveaux panneaux de basket.

La commission propose de retenir Tennis d'Aquitaine pour un montant maximum de 15960 € TTC, tenant en compte les moins-values proposées.

Vote : 12 pour 1 contre

**3 – Emplacement pour placette de retournement chemin des Saules**

Le Conseil Municipal abandonne l'acquisition de l'emplacement réservé n°10 pour une placette de retournement en raison du coût trop élevé.

Vote à l'unanimité

**4. Création d'un poste d'adjoint technique**

Monsieur LAIGNEL explique la nécessité de recruter un adjoint technique afin d'assister un enseignant et d'assurer la surveillance du restaurant scolaire sur la base d'un 25/35ème pour une durée de 4 mois.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'adopter, à l'unanimité des présents et représentés, la création de ce poste et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

**5. Création d'un poste d'adjoint administratif**

En raison d'un nombre important de dossiers d'urbanisme, Monsieur le Maire propose de créer un emploi d'adjoint administratif sur la base d'un 14/35ème à compter du 16 septembre 2019 et jusqu'au 31 décembre 2019.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'adopter, à l'unanimité des présents et représentés, la création de ce poste et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

**6- Nomination d'un membre titulaire et d'un suppléant à la commission d'appel d'offres du Conseil Départemental pour le marché « aménagement de sécurité de la RD214 »**

Un membre titulaire et un suppléant doivent être nommés pour la commission d'attribution du marché « aménagement de sécurité de la RD214 »

Monsieur Georges LAIGNEL propose sa candidature en qualité de titulaire et Monsieur Philippe LANDREIN en qualité de suppléant.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'adopter, à l'unanimité des présents et représentés, les candidatures de Monsieur LAIGNEL, titulaire et Monsieur LANDREIN, suppléant.

**Urbanisme**

Dépôt de certificat d'urbanisme :	4 chemin C James - AA96 8 chemin du Ponchet – A6 7 chemin de la Pierrette – AB231 La Bergerie - A7 La Petite Gravelle - ZB530 Les Poulets – C72 Le Chemin d'Evrecy – ZB503 Les Poulets – C69 1 <sup>ère</sup> Delle – A283 La Petite Gravelle - ZB468 12 route de Cheux – C68
Dépôt de déclaration préalable :	6 chemin des Vilains – construction piscine 47 route de fontaine – ouverture de porte 2 chemin du Commandant du Touchet – abri de jardin
Dépôt de permis de construire :	8 dépôts construction maison individuelle : Pré d'Oisy lots 28, 41, 38, 29, 31, 33, 49 Chemin des Victoires - lot C

**Informations**

Rentrée scolaire : 132 enfants répartis en 3 classes en élémentaire et 2 en maternelle  
CM1/CM2 : 25 élèves – CE1/CE2 : 26 élèves – CP/CE1 : 25 élèves  
MS/GS : 29 élèves – PS/MS : 27 élèves

Les travaux du presbytère : ravalement et entourage des fenêtres ainsi que le portail d'entrée du cimetière sont achevés.

**Dates à retenir**

20 septembre à 20H30 : théâtre  
4 octobre 2019 : accueil nouveaux habitants  
6 octobre : trail  
11 octobre : soirée moules frites (jumelage allemand)  
19 octobre : concert à l'église  
20 octobre : richesses d'automne  
25 octobre : Halloween

Séance levée à 23h00  
Le prochain conseil aura lieu le 8 octobre 2019

**Le secrétaire de séance**  
**Chantal LOPEZ**

**Le Maire**  
**Georges LAIGNEL**

